



Bulletin Vert

L'agriculture
à l'ère de la
mondialisation



**Elections valaisannes:
Passons au Vert!**

CHF 4.50 · 3 €

L'agriculture à l'ère de la mondialisation

Anne-Catherine Menétrey	22	Au cœur des préoccupations vertes
Ueli Leuenberger	25	La terre n'est à personne, ses fruits sont à tous
Willy Streckeisen	27	A l'ère de la mondialisation
Marcel Mazoyer, propos recueillis par Anne Kerisel	28	L'agriculture, clé de tous les équilibres
Valentina Hemmeler Maïga	32	La souveraineté alimentaire, enjeu commun au Nord et au Sud
Grégoire Raboud	34	Détruire des mythes et nourrir les hommes
Claude M'Bu, propos recueillis par Anne Kerisel	36	Les associations paysannes, une force nouvelle en République démocratique du Congo
Entretien avec Désirée Thalman Kohli, par Fabienne Knapp	38	Etre agricultrice en Suisse aujourd'hui
Christian Bavarel, Mathilde Captyn	41	Histoire de petites graines, ou le mariage improbable du chou et de la rose
Nicolas Bezençon	42	L'agriculture contractuelle, une solution durable et équitable
Robert Cramer	44	Proximité, traçabilité, qualité, équité

Les lieux de l'agriculture contractuelle de proximité en Suisse romande: photographies de Natacha Porcher.
L'Affaire TourneRêve (GE): pages 21 à 23, 29, 38. Le Jardin des Charrotons (GE): 24, 37. Les Vergers d'Epicure (GE): 25.
La Clef des champs (JU): 26, 40. Le Panier du Bisse (VS): 30. Les Ares et vous (GE): 33, 43. L'Abbaye de Fontaine-André (NE): 35.

Natacha Porcher est l'auteure d'un mémoire, *Situation et fonctionnement des initiatives d'Agriculture contractuelle de proximité en Suisse romande*, Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, 2008, 70 p., disponible en ligne sur www.mangeurs.ch



Natacha Porcher

Long terme, qualité, solidarité, décentralisation, diversité. Quand on parle d'agriculture aujourd'hui, ces cinq critères des Verts ont une résonance forte. L'agriculture est le socle commun de toutes les sociétés humaines, le lien entre nature et culture. Un lien qui s'est distendu à mesure que la majorité d'entre nous a adopté un mode de vie urbain, et que le monde agricole s'est rapproché de modes de production industriels. Sur fond de négociations de l'OMC, qui la placent sur le même pied que n'importe quelle autre marchandise, la récente crise alimentaire nous a rappelé que le rôle premier de l'agriculture est de nourrir les populations, pas d'enrichir les spéculateurs. Un rôle qu'il s'agit de réaffirmer haut et fort, notamment à travers le concept de **souveraineté alimentaire**.

Après «la décroissance» en 2005 à Lausanne, «l'aménagement du territoire» en 2006 à Vaumarcus, «l'énergie» en 2007 à Sion, la **4^e Université d'été des Verts romands**, qui s'est tenue à Cartigny, dans la campagne genevoise, les 27 et 28 septembre 2008, était consacrée à «l'agriculture à l'ère de la mondialisation». La richesse du programme, la qualité des intervenantes et intervenants, l'intensité des discussions en ont fait un moment exceptionnel, que le *Bulletin Vert* est heureux de pouvoir prolonger dans ses pages.



Natacha Porcher

Au cœur des préoccupations vertes

Rien ne prédisposait Anne-Catherine Menétrey, aujourd'hui coprésidente de la **Plateforme pour une agriculture socialement durable**, à s'intéresser particulièrement au domaine de l'agriculture. Pas plus que les Verts, d'ailleurs. Longtemps, l'agriculture a pris le visage du lobby paysan, traditionaliste et conservateur, aux yeux de qui le mouvement écologiste constituait le pire ennemi.

Au cours de ces années dernières, cependant, l'agriculture s'est imposée comme le point de convergence de toutes les préoccupations vertes, à travers les dossiers «chauds» que j'ai eus à traiter au parlement: l'aménagement du territoire et la Lex Koller, la politique climatique, le droit des brevets, la politique énergétique et les agrocarburants, la migration. Ce sont aussi quelques voyages qui m'ont ouvert les yeux: en Inde, dans la région où les paysans, acculés par les dettes liées à la culture du coton génétiquement modifié, se suicident en avalant leurs pesticides achetés à prix d'or; au Niger, où les femmes recommencent à

cultiver des légumes sur de petits lopins de terre, au Brésil, en Equateur ou en Bolivie, où le Mouvement des sans terre se mobilise pour une réforme agraire.

Sans même parler de la loi PA 2011, c'est dans ce contexte que s'est déterminé non seulement le positionnement des Verts (et le mien, forcément), mais aussi celui d'un certain nombre d'agriculteurs. Quelle zone agricole voulons-nous en effet? Les paysans seront-ils des producteurs «industriels» de gaz ou d'électricité? Vont-ils se muer en hôtes pour le tourisme rural? La campagne deviendra-t-elle une zone de loisir pour citadins en mal de nature, avec ses buvettes, ses manèges, ses parcs d'attraction, ses résidences et

ses piscines? Pouvons-nous refuser de manger des légumes produits industriellement en serre si cela fait vivre des Sans papiers?

L'agriculture est en pleine mutation. Des dizaines de milliers d'exploitations ont disparu ces dernières années, 30 000 sont encore condamnées à moyen terme (actuellement 7 sont abandonnées chaque jour, selon l'Office fédéral de l'agriculture), au profit de surfaces plus grandes et mieux équipées pour une meilleure rentabilité. La politique agricole suisse vise avant tout à restructurer la production, tout en prétendant maintenir les petits producteurs. Cette contradiction donne parfois l'impression que la Suisse s'intéresse da-

vantage à la sauvegarde de son agriculture qu'à celle de ses agriculteurs!

La restructuration s'appelle aussi modernisation, laquelle ouvre la porte aux biotechnologies. C'est par le biais du droit des brevets et de la marchandisation de la vie, animale et végétale, que se prépare l'hégémonie des multinationales de l'agroalimentaire et la dramatique dépendance des paysans à leurs monopoles. Dans certaines régions du monde, mais aussi en Europe, à El Ejido par exemple, le développement d'une agriculture industrielle intensive ne ravage pas seulement l'environnement, mais exploite également des forces de travail en voie de prolétarianisation, souvent des immigrants pratiquement réduits à l'esclavage.



DES INDICES DE CHANGEMENT

Et pourtant, le vent pourrait bien tourner. Des significatives remises en question déclenchent quelques frémissements avant-coureurs autour de la planète. Ainsi, la Banque mondiale aurait déjà fait son mea culpa, reconnaissant que la «révolution verte» qu'elle avait im-

posée aux pays du Sud, avec des cultures intensives de produits pour l'exportation, n'était peut-être pas une bonne idée, et qu'elle a tué davantage de capacités de production qu'elle n'en a développé. Puis, c'est le rapport mondial sur l'agriculture, rendu public en avril 2008, élaboré par

400 experts et adopté par 58 Etats dont la Suisse¹, qui confirme cette nécessaire réorientation. Enfin, les accords du cycle de Doha ont du plomb dans l'aile: on a envie de penser que c'est un bon signe! Sur le terrain, la lutte inlassable de La Via Campesina en faveur de la souveraineté alimentaire et,

plus récemment, les émeutes de la faim donnent une dimension humaine plus concrète, mais plus dramatique aussi à cette remise en question. Tandis que des livres annoncent le retour des paysans², les consommateurs semblent prendre conscience qu'ils ont quelque chose à dire et à penser. Sur un plan local, l'agriculture de proximité et la vente directe reprennent leurs droits, tandis que des milliers de citoyennes et citoyens, en quelques semaines, ont signé sur internet

la pétition «Ras la fraise», en faveur des produits de saison. En Suisse romande, dans les sept parlements cantonaux, les Verts ont fait passer avec succès des initiatives parlementaires pour interdire l'importation de fruits et légumes produits dans des conditions sociales et écologiques inacceptables³.

QUELS CHANGEMENTS?

Sur le plan suisse, les Verts ont déjà fait connaître leur position. Ils devront encore décider s'ils soutiennent ou non l'idée de lancer une initiative populaire pour mieux ancrer la souveraineté alimentaire dans la Constitution. S'il passe, ce train amènerait dans ses wagons une volonté de survie pour les exploitations familiales ou coopératives, un statut et un contrat-type de travail pour les ouvriers agricoles, des mesures de protection contre le dumping à l'importation de produits cultivés de manière industrielle, et l'encouragement à l'agriculture contractuelle de proximité.

Vraisemblablement, rien de tout cela ne sera possible sans réformes de l'OMC. Mais si, dans ce cadre, les négociations patinent de toute manière, on a peut-être une chance de plaider en faveur du dé-



couplage des différents domaines de l'économie. Il est en effet inacceptable que l'agriculture continue de servir de monnaie d'échange pour notre industrie d'exportation. Tout espoir n'est pas perdu non plus d'introduire des critères sociaux de production dans la «boîte verte» des exceptions à l'ouverture totale des frontières, déjà admise dans les accords de l'OMC.

Pour préciser encore davantage la multifonctionnalité de l'agriculture, peut-être faudra-t-il songer à lier mieux qu'aujourd'hui les paiements directs à des prestations écologiques, voire à des prestations sociales, si c'est désormais la vocation des agriculteurs d'accueillir des citoyens, par exemple dans des parcs naturels régionaux à orientation récréative ou didactique.

Désormais, il est certain que les Verts vont investir ce domaine comme prioritaire, le mettre au cœur de leurs préoccupations. Ils n'y seront pas seuls. Au-delà des organisations paysannes, c'est sur le mouvement syndical que constitue notamment Uniterre, membre de La Via Campesina, qu'on peut compter. Mais il faut surtout un mouvement de consommateurs fort. La politique agricole de la Confédération ne peut rien si des pressions ne

sont pas aussi exercées sur les grands distributeurs. La Plateforme pour une agriculture socialement durable est une tentative bienvenue de regrouper tout ce monde dans un mouvement d'ensemble. Les Verts devraient s'y montrer plus actifs et la soutenir mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.



Anne-Catherine Menétrey

Coprésidente de la Plateforme pour une agriculture socialement durable
Ancienne conseillère nationale VD

¹ Conseil mondial des experts en agriculture/*International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD)*.

² Voir le livre de Sylvia Perez-Vitoria, *Les paysans sont de retour*, Actes Sud, 2005.

³ Voir notre article «Pour le respect des droits élémentaires des travailleurs agricoles», *Bulletin Vert* 12, septembre-octobre 2008, p. 14.

Pour en savoir plus

www.agrisodu.ch



Natacha Porcher

La terre n'est à personne, ses fruits sont à tous

Au printemps 2008, **les terribles émeutes de la faim aux quatre coins du monde** ont tristement illustré le mal fonctionnement de notre planète: alors que la production agricole a presque triplé depuis 30 ans, alors que les experts s'accordent à dire que l'on pourrait nourrir l'ensemble de la population mondiale, on dénombre plus de 800 millions de personnes malnutries. Paradoxe: l'immense majorité d'entre elles viennent de zones rurales et sont des familles de paysans.

Sur la scène des négociations internationales, le mois de juillet a été marqué par l'échec des dernières négociations de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha. L'Inde, soutenue par d'autres Etats dits «en développement», souhaitait notamment instaurer une clause de sauvegarde limitant l'accès aux marchés dans certains pays pour protéger leur secteur agricole, clause refusée par des gros pays

exportateurs comme les Etats-Unis ou les pays du groupe de Cairn¹. La suspension des négociations montre bien que pour de plus en plus de pays, le libre-jeu des forces du marché n'est pas la solution. En Suisse, le monde agricole a salué la suspension du cycle de Doha.

Quelle est la situation en Suisse? L'article 104 de la Constitution fédérale ancre la volonté d'avoir une agriculture répondant à la sécurité de l'approvisionnement

de la population, à la conservation des ressources naturelles et l'entretien du paysage rural ainsi qu'à l'occupation décentralisée du territoire. Mais cet article demande également à ce que la production agricole réponde aux exigences du marché: une condition difficile à remplir compte tenu de la topographie de notre pays, où la surface moyenne des exploitations est de 17 hectares et dont la production agricole ne pourra jamais être



Natacha Porcher

compétitive à l'échelle mondiale. Nous devons garder la possibilité de protéger certains produits agricoles et de pouvoir réguler leurs prix. Cela ne signifie pas se tourner vers l'autarcie, mais bien de favoriser la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à la population sans que ces politiques aient un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire tient compte de la sécurité alimentaire, de la quantité d'aliments disponibles, mais s'intéresse aussi aux conditions sociales et environnementales de la production. Un projet d'article 104bis propose d'introduire le concept de souveraineté alimentaire dans la Constitution.

Aujourd'hui, l'agriculture participe pour moins de 1% au PIB de la Suisse, emploie environ 4% de la population active mais occupe presque un quart du territoire. Des exploitations disparaissent chaque jour en Suisse et, depuis 2006, le nombre d'exploitations biologiques est en baisse. Dans ce contexte, le programme des Verts, qui donne la priorité à l'écologie, aux

revendications des agriculteurs et agricultrices et à une agriculture proche des consommateurs et consommatrices, est plus que jamais d'actualité.

Ce programme se base sur les points suivants: éviter la pollution et l'érosion, éviter la disparition des terres agricoles, défendre une agriculture de proximité, garantir la sécurité de l'approvisionnement, interdire les OGM, obliger à une déclaration de provenance, rémunérer les prestations d'intérêt général, revaloriser la main d'œuvre, ne pas sacrifier la surface productive pour la production d'énergie, protéger la diversité des plantes et des animaux.

Au niveau international, les Verts soutiennent la mise en place d'une protection douanière garantissant la souveraineté alimentaire, l'encouragement d'un commerce équitable avec les pays du Sud, la soumission des paiements directs à des critères environnementaux et sociaux, l'abolition des subventions

liées au produit, l'instauration de protections douanières différenciées, l'abolition des subventions à l'exportation, la responsabilisation des multinationales agroalimentaires, la séparation du secteur agricole des secteurs secondaire et tertiaire lors des négociations avec l'OMC, et l'intégration de cette organisation à l'ONU.

Quelques remarques sur ces propositions: alors qu'au début du siècle passé, la plus grande partie du budget des ménages suisses passait dans la nourriture, l'achat d'aliments ne représente plus que 7,7% des dépenses. Le prix des produits alimentaires n'a cessé de baisser, mais à un coût certain, au niveau national et international: salaires agricoles en diminution, exploitation de la main d'œuvre agricole, aliments présentant des risques sanitaires, comme en Chine où des bébés sont morts pour avoir bu du lait en poudre frelaté. Je pense également au scandale du

bœuf aux hormones, aux œufs pourris utilisés dans les usines agro-alimentaires, à la maladie de la vache folle, à l'huile

de tournesol coupée au lubrifiant pour moteur, aux fausses céréales bio, pour ne citer que quelques cas.

Il n'est pas plus acceptable de voir des surfaces vivrières confisquées pour la culture de plantes destinées aux soi-disant «biocarburants». Cela fait longtemps que les milieux actifs dans l'aide au développement dénoncent l'utilisation de terres cultivables pour y produire de la viande destinée aux riches marchés européens. Nous sommes en train de monter de plusieurs crans dans un scandale qui ôte le pain de la bouche des uns afin que les voitures des autres puissent continuer à rouler à bon prix.

La politique agricole menée jusqu'à présent n'est pas durable. Il est aujourd'hui nécessaire de défendre une agriculture de proximité (il est plus difficile d'empoisonner sciemment ses voisins et voisins!), de généraliser le principe de précaution, de stopper la pollution des sols et des eaux induite par l'agriculture intensive, de défendre les conditions de travail dans le secteur agricole, bref une agriculture au bénéfice de tous et toutes. Pour paraphraser Rousseau: «la terre n'est à personne et les fruits sont à tous»².

Ueli Leuenberger

Conseiller national GE
Président des Verts suisses

¹ Australie, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Bolivie, Canada, Chili, Indonésie, Malaisie, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Thaïlande, Uruguay.

² Rousseau a, en fait, écrit la phrase inverse («Les fruits sont à tous et la terre n'est à personne»).

A l'ère de la mondialisation

Plus que jamais, la question se pose de savoir quel rôle donner encore à l'agriculture. La réponse, d'une simplicité lumineuse, semble aller de soi: **produire la nourriture nécessaire à la survie des êtres humains.** Et pourtant...

Prenez le cas de la Suisse. Lorsqu'en 1996, à une écrasante majorité, les Helvètes acceptèrent le nouvel article 104 de la Constitution, l'agriculture de ce pays crut en toute bonne foi que son rôle était enfin défini et reconnu. A savoir celui d'assurer la sécurité de l'approvisionnement de la population, tout en conservant les ressources naturelles et les paysages et en occupant le territoire de façon décentralisée. Triple et noble tâche... mais tragique erreur! Car à l'aube du XX^e siècle se leva avec une force inouïe le vent d'un libéralisme triomphant. Au diable l'Etat avec ses contraintes mesquines et ses lourdeurs administratives, et vive une responsabilisation individuelle enfin portée au pinacle de la pensée économique moderne. La recherche du profit maximal dans un délai aussi court que possible. Autrement dit et pour être bref: la loi du renard dans le poulailler.

L'agriculture? Elle n'a qu'à suivre! L'ouverture des marchés, le libre-échange, l'avantage comparatif, la division internationale du travail, voilà les dogmes universels à la mode. Tout s'échange, se transporte, au moindre coût, au prix le plus bas. Qu'il s'agisse de blé ou de téléviseur, peu importe. Ce sont deux «choses», deux marchandises, un point c'est tout. Ce qui compte, c'est le prix à l'arrivée chez le consommateur. Et que le meilleur gagne! Les milieux économiques suisses exultent. Le libre-échange prôné par l'OMC va enfin corriger ces «culs terreux» dont le droit séculaire à l'existence semble s'évanouir enfin à leur profit. Car pouvoir importer davantage de produits alimentaires bon marché induit deux avantages non négligeables: la maîtrise des salaires et des charges sociales par le biais du moindre coût du panier de la ménagère, puis l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits manufacturés. Et enfin, disent-ils avec un sérieux non feint, les terres de plaine se prêtent à merveille pour le futur développement du pays: créer des places de travail,

des infrastructures et de l'habitat. L'arrière pays, les collines, les montagnes? «Quelques produits agricoles de niche, peut-être, sinon des parcs naturels, ou le retour à la forêt», qu'ils répondent, en occultant, sciemment ou non, le problème d'un tourisme helvétique lié étroitement à la beauté des paysages cultivés de la Suisse.

Non, le téléviseur et le blé ne sont pas des marchandises semblables et comparables. La récente crise alimentaire l'a rappelé cruellement à de larges couches de la population des pays les plus pauvres. N'est-il pas paradoxal, mais aussi ô combien significatif, que plus de deux tiers des gens souffrant de la faim dans le monde soient des paysans pauvres, en Afrique notamment, mais aussi en Amérique latine? Le droit à l'alimentation est un droit fon-

damental, universel. Chaque être humain doit pouvoir manger à sa faim. Et chaque pays doit pouvoir se nourrir lui-même, autant que faire se peut. Cela s'appelle la souveraineté alimentaire. Ce concept, promu par *La Via Campesina*, une organisation paysanne internationale, a commencé à faire son chemin dans le subconscient des gens, d'ici et d'ailleurs. Il a même trouvé celui du parlement fédéral et sera – du moins on le souhaite – soumis au vote populaire.

Peut-être aussi que l'actuelle débâcle d'un système financier poussé à son paroxysme incitera les tenants du pouvoir économique à un peu plus de retenue et de prudence. Le libéralisme absolu, triomphant et outrancier, semble avoir atteint ses limites et l'Etat va peut-être retrouver son rôle primordial. Il consiste à fixer les règles de fonctionnement de notre société, puis de faire en sorte qu'elles soient respectées. L'avenir d'une agriculture viable, ici et ailleurs, est à ce prix.

Willy Streckeisen

Agronome
Ancien président de la Plateforme pour une agriculture socialement durable



L'agriculture, clé de tous les équilibres

Marcel Mazoyer est l'un des meilleurs spécialistes de l'agriculture mondiale. Economiste et ingénieur agronome, il a notamment présidé le comité des programmes de la FAO. Lors de son intervention à l'Université d'été des Verts, il a évoqué la situation agricole et la crise alimentaire mondiale. Le texte ci-dessous tente une synthèse de son analyse passionnante.

La crise alimentaire n'a pas commencé il y a quelques mois. Elle dure depuis la Seconde Guerre mondiale et en valeur absolue, elle n'a pas changé depuis 25 ans.

Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, la population mondiale a été multipliée par 2,4 et la production agricole et alimentaire par 2,6. Il est donc possible de développer la production plus vite que la population. Cependant, cette production a été très insuffisante et surtout beaucoup trop inégale pour subvenir aux besoins de toute l'humanité: alors qu'une partie de la population mondiale a connu des gains de productivité et une augmentation de sa consommation absolument énorme, la grande majorité des agriculteurs s'est enfoncée dans la pauvreté.

UNE AGRICULTURE ESSENTIELLEMENT MANUELLE

Il y a aujourd'hui dans le monde plus de paysans qu'il n'y en a jamais eu: 2,7 milliards de personnes vivent dans et de l'agriculture, dont presque la moitié (43%) sont des actifs. Cela fait 1,340 milliard d'actifs agricoles, soit un travailleur pour deux bouches à nourrir.

Il faut savoir que pour ce 1,340 milliard d'actifs agricoles, il n'y a que 28 millions de tracteurs, que 250 millions d'animaux de travail. Un milliard de paysans travaillent strictement avec des outils manuels tels que la hache, la machette, la houe, la faucille, le bâton fousseur – de loin l'outil le plus répandu du monde –, etc. **Cela signifie que c'est une agriculture manuelle, sans animaux de trait, sans tracteurs ni machines, qui est dominante au niveau mondial.** Une bonne moitié de ces paysans n'a même pas les moyens d'acheter



des semences du commerce, des engrais, des pesticides. Ils cultivent au maximum un hectare et produisent au maximum 10 quintaux de céréales, l'équivalent d'une tonne de céréales à l'hectare. Pire, la moitié de ces 500 millions de paysans n'a même pas accès à la terre en quantité suffisante, c'est-à-dire à ce minimum d'un hectare, car elles ont été privées de terres, à l'époque coloniale ou à l'époque stalinienne. Par ailleurs, les statistiques montrent que dans près de la moitié des pays de la planète, le rendement céréalier ne dépasse pas beaucoup la tonne par hectare et dans que beaucoup d'autres, il est en dessous.

Les agriculteurs forment 43% des actifs, mais ils se partagent moins de 25% de la valeur ajoutée globale mondiale. Leurs revenus représentent en moyenne la moitié de ceux des urbains.

LES PAYSANS, PREMIERS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ

Aujourd'hui, les trois quarts des pauvres que l'on trouve sur la planète sont des paysans. Pourquoi? Sur les six milliards d'êtres humains que compte la

Terre aujourd'hui, il y a trois milliards de paysans. Or, il y a également trois milliards de personnes qui ont moins de 2 euros pour vivre par jour et qui se privent de nourriture. Une bonne moitié de ces trois milliards a moins de 1 euro par jour, se prive donc encore plus et souffre en conséquence de maladies dues à des carences, spécialement des carences en sucre, en graisses et surtout en protéines. Enfin, il y a 862 millions de personnes dans le monde, selon les chiffres de la FAO pour 2004, qui souffrent de la faim. C'est-à-dire qu'elles se trouvent dans une situation de sous-alimentation telle qu'elles ne peuvent survivre à une

crise, comme un manque d'approvisionnement pendant quelque temps ou une période de soudure, qui peut durer de un à six mois, voire neuf dans certains pays. Or leur nombre ne diminue pas, bien au contraire, il y en a de plus en plus... 37 millions de plus par exemple qu'il y a 10 ans.

Le dramatique paradoxe, c'est que les trois-quarts de ces personnes, qui ont moins de deux euros par jour, ou qui souffrent des carences alimentaires, voire qui meurent de faim, sont des paysans... Ceux qui ont faim ne sont pas des consommateurs acheteurs qui n'auraient pas assez d'argent pour payer leur nourriture, ce sont des consommateurs producteurs de produits agricoles et de nourriture.

Plus les paysans sont obligés de vendre leur production pour gagner de l'argent, moins il leur en reste pour leur propre consommation. 75% des sous-rémunérés, des malnutris et des sous-alimentés sont des ruraux. Les 25% restants sont d'anciens paysans, récemment condamnés à l'exode par la pauvreté et la faim, et qui vivent dans des camps de réfugiés ou des bidonvilles, qui n'ont pas encore trouvé de travail, ni même une quelconque



Natacha Porcher

solution à leur problème. Cet exode rural concerne 50 à 60 millions de personnes par an.

Notre époque, avec des prix agricoles particulièrement bas, fabrique des paysans pauvres et affamés à la vitesse de 10, 20, 30, 40, 50 millions de plus tous les ans. Des chiffres qui montrent l'inadaptation profonde des politiques économiques actuelles, axées sur l'augmentation de la production et la baisse des prix internationaux.

L'ÉVOLUTION DES MODES DE CULTURE

Pour comprendre comment nous avons pu en arriver là, il faut comprendre l'agriculture mondiale et son fonctionnement.

Jusqu'aux environs de 1945, on trouvait partout dans le monde des agricultures manuelles, avec une productivité d'environ une tonne à l'hectare. Avec l'apport d'ânes ou de mulets, on pouvait produire deux ou trois tonnes par hectare. Ceux qui possédaient vaches, chevaux, charrues, obtenaient jusqu'à cinq tonnes à l'hectare. Enfin, ceux qui avaient accès aux moyens mécaniques, tels que les moissonneuses, pouvaient avoir un rendement d'une dizaine de tonnes à

l'hectare. Dans les pays développés, on constatait donc un écart de productivité du même ordre de grandeur que celui qui prévalait à l'échelle mondiale.

A partir de 1950, dans ces pays, la pénibilité du travail diminue. Des tracteurs de 10 à 15 chevaux permettent de doubler la surface cultivée. Leur puissance augmente et permet à certains agriculteurs dans un pays comme la France de doubler tous les dix ans la superficie cultivée. Aujourd'hui, la course aux 400 hectares par travailleur est lancée en France, ce qui est encore peu au regard des surfaces cultivées au Canada et aux États-Unis, où l'on compte 1000, voire 1500 hectares par travailleur.

L'ÉMERGENCE DU CAPITALISME AGRAIRE

Dès le milieu des années 1970, des investisseurs de toutes sortes (entrepreneurs, grands propriétaires, agroindustrie, agrodistribution, fonds d'investissement...) ont tiré parti de l'expérience de la révolution agricole euro-américaine et de la révolution verte et profité des hauts prix agricoles du moment pour se lancer dans la modernisation d'anciens grands domaines coloniaux dans les pays à bas

salaires d'Amérique latine (Argentine, Brésil...), d'Afrique (Afrique du Sud, Zimbabwe...) et d'Asie (Inde, Philippines...). L'afflux du capital financier dans le secteur agricole, conjugué à l'efficacité des méthodes de production ont eu comme résultat une productivité très élevée, à des coûts de plus en plus bas, particulièrement en Amérique latine. Dans ce continent particulièrement, on a assisté à l'émergence du capitalisme agraire.

Le capitalisme agraire est pratiqué par des gens sans compétences qui se jettent sur des modèles de production pour faire de l'argent: on défriche à tout va, on choisit les plus belles terres, on embauche à bon marché agronomes, ingénieurs, tractoristes, on met en œuvre les meilleures techniques, les équipements les plus pointus... Et on obtient l'agriculture la plus productive – 2000 tonnes de production par travailleur et par année – avec un coût de production très bas, presque deux fois moins cher qu'aux États-Unis. Avec un réseau commercial efficace, des échanges agricoles libéralisés, le capitalisme agraire se voit ouvrir un boulevard.

Depuis les années 1990, des investisseurs du même type se sont engagés dans la modernisation des grands domaines



Natacha Porcher

collectifs des anciens pays communistes d'Europe de l'Est (Ukraine, Russie...), où ils ont rapidement obtenu des niveaux de productivité comparables à ceux des agriculteurs nord-américains et ouest-européens les plus performants. En revanche, dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, il reste des centaines de millions d'agriculteurs qui n'ont jamais eu la possibilité d'acquiescer ni tracteur, ni animal de travail, ni semences sélectionnées, ni engrais, ni pesticide, et n'ont jamais pu progresser ni en superficie cultivée par travailleur ni en rendement à l'hectare. Entre les 500 millions de paysans dont la production ne dépasse toujours pas une tonne de céréales ou équivalent-céréales par travailleur et par an, et les quelques millions d'agriculteurs qui peuvent produire jusqu'à 2000 tonnes par travailleur, l'écart de productivité du travail n'a donc cessé de croître et est aujourd'hui de 1 à 2000.

LA BAISSÉ TENDANCIELLE DES PRIX AGRICOLES INTERNATIONAUX

Dans les pays où la révolution agricole contemporaine et la révolution verte ont le plus progressé, les gains de productivité agricole ont largement dépassé ceux

des autres secteurs de l'économie. En conséquence, les prix agricoles réels ont très fortement baissé. Prenons par exemple le prix du blé. A Chicago, il valait 600 euros/tonne en 1947, moins de 100 euros en 2000. En Argentine, le blé est encore moins cher, son prix est par exemple descendu jusqu'à 50 euros la tonne en 2000. Depuis 60 ans, on observe donc une baisse tendancielle du prix du blé, entrecoupée de phases d'explosion qui durent quatre ou cinq ans. Le prix du blé peut donc baisser sur une longue période, suite aux gains de productivité, puis repartir brutalement à la hausse sur une courte durée, des hausses qui reflètent les ruptures de stock.

Aujourd'hui, tout le monde parle de l'explosion des prix du blé comme s'il s'agissait d'un phénomène nouveau, mais ce phénomène se produit tous les 25 ou 30 ans. C'est du moins ce que l'on observe depuis près de deux siècles. La seule différence entre aujourd'hui et hier, c'est que le libre échange agricole international existe désormais à peu près partout.

Or, l'absurdité en matière de prix agricoles, c'est de croire que le marché international peut réguler le marché dans les pays. Si on met les producteurs du monde entier en compétition à travers le marché international, c'est-à-dire qu'on laisse le prix international réguler les prix dans les pays, on arrive à une totale monstruosité!



LE LIBRE-ÉCHANGE ET SES DÉRAPAGES

En période d'excédents croissants, le prix international des céréales est inférieur au coût de production de 85% des volumes produits dans le monde... Il est donc inférieur au coût de production de la majorité des agriculteurs du monde: inférieur au coût de production des agriculteurs américains – plus de 120 dollars la tonne – qui ne pourraient pas continuer d'exporter massivement, et à celui des agriculteurs européens – plus de 150 dollars – qui ne pourraient pas continuer d'approvisionner leur propre marché intérieur s'ils ne recevaient pas, les uns et les autres, des aides publiques impor-

tantes. Ces subventions non négligeables leur permettent de compenser la différence entre leurs coûts de production et le prix, pour les mettre en situation de résister dans un marché où ils sont justement loin d'être compétitifs.

Mais le prix international des céréales est surtout très inférieur au coût de production des centaines de millions de paysans. Ceux-ci produisant moins d'une tonne de céréales par an, on peut estimer ce coût à 400 dollars la tonne, si on veut bien qu'ils obtiennent un revenu d'un dollar par jour. Appauvris par la baisse des prix des productions vivrières et par la baisse des prix des productions d'exportation, qui suit de près celle des productions vivrières, ces centaines de millions de paysans doivent cesser de produire et prendre le chemin du camp de réfugié, du bidonville ou de l'émigration.

En encourageant le développement d'une concurrence déloyale entre des agricultures industrialisées fortement exportatrices et des agricultures paysannes inégalement équipées et inégalement productives d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, le système économique international génère donc une baisse des prix qui a pour conséquence la pauvreté et la faim. En effet, des prix agricoles plus bas ne permettent pas de mieux nourrir la population humaine souffrant de malnutrition. Au contraire, cette baisse des prix contribue à l'appauvrir, et ruine des centaines de millions de paysans aux quatre coins du monde, tandis qu'une hausse affame les chômeurs et les paysans en déficit alimentaire que l'on a fabriqués dans la période précédente.

Et les conséquences sont particulièrement dramatiques pour le continent africain où dominent des agricultures de petits exploitants.

À QUI PROFITE LE CRIME?

Aujourd'hui, alors qu'on assiste à une flambée des prix alimentaires, il faut se demander à qui profite cette hausse spectaculaire. Les vrais gagnants sont les capitaux financiers et les fonds d'investissement en tous genres qui partent à la conquête de nouvelles parts de marchés en défrichant d'énormes quantités de terres, dans les forêts vierges les plus fertiles du monde – celles que l'on ne devrait justement pas défricher – en Amazonie, en Indonésie, au Congo..., avec des gains de productivité encore plus importants. Si on laisse faire le libre échange, si on permet aux capitalistes agraires d'exporter leurs produits dans les pays d'agriculture familiale ou paysanne, sans protection aucune, on continuera à appauvrir et à ruiner des millions de petits et moyens paysans aux quatre coins du monde.

RECONSTRUIRE DE NOUVELLES POLITIQUES AGRICOLES

Aujourd'hui, avec la flambée des prix agricoles, tout le monde se pose des questions qui doivent nous amener à redéfinir les échanges agricoles et alimentaires mondiaux. Ni l'aide alimentaire, ni l'aide publique au développement, ni le partage, ni les échanges internationaux, ne sont à la hauteur du problème. Ce dont nous avons besoin, c'est de reconstruire des politiques agricoles. Ce n'est pas chose impossible. On construit des politiques agricoles depuis 200 ans. On l'a fait notamment à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Mais la politique qui consiste à faire de l'agriculture la roue de secours du capital financier international est une erreur. Pour venir à bout de la sous-production agricole et de la sous-consommation alimentaire dans les pays à faible revenu et forte dépendance vivrière, il n'est pas d'autre voie que de protéger les agricultures paysannes pauvres de ces pays de la concurrence des agricultures plus compétitives. Et, dans cette perspective, il nous paraît souhaitable d'instaurer une organisation des échanges agricoles internationaux beaucoup plus équitable et beaucoup plus efficace que celle d'aujourd'hui. Nous devons mettre en œuvre un système d'échange agricole international qui permettrait à tous les paysans

du monde de vivre dignement de leur travail.

Au XXI^e siècle, l'agriculture réapparaît comme la clé des équilibres écologiques, des équilibres de l'emploi, des équilibres de l'alimentation. Il est plus urgent que jamais de tirer les leçons de deux grandes erreurs: celle de croire à la solution du libre-échange, et celle d'ouvrir les marchés à des capitaux financiers qui se délocalisent dans les pays où les paysans ont été privés de la terre.

Contre la machine à fabriquer l'exode rural, à affamer les paysans et à renforcer les grands déséquilibres du monde, nous sommes invités à une mobilisation générale afin de réformer en profondeur le régime agricole qui est imposé aujourd'hui aux quatre coins du monde.

Propos recueillis par Anne Kerisel



Marcel Mazoyer est professeur émérite à l'Institut national agronomique de Paris-Grignon, disciple et successeur de René Dumont. Il est entre autres co-auteur, avec Laurence Roudart, d'une *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine* (Points-Seuil, 2002).

La souveraineté alimentaire, enjeu commun au Nord et au Sud

La souveraineté alimentaire est un concept qui a été défini par **La Via Campesina**, mouvement international regroupant des organisations paysannes et de travailleurs agricoles du Nord et du Sud. Ce concept est apparu pour la première fois en marge du sommet de la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome en 1996. Il n'est pas réservé au seul hémisphère sud et ce n'est que lorsque nos politiques agricoles respectives épouseront ce concept que nous pourrions envisager des changements significatifs dans le secteur agricole et le commerce international.

Les agricultures paysannes du Sud et du Nord ne sont pas en opposition. C'est plutôt entre deux modèles que la société doit se positionner. Le premier, essentiellement agroindustriel, cherche à s'orienter prioritairement vers l'exportation. Il mise sur la réduction massive des coûts de production, quitte à provoquer du dumping social ou environnemental. Il sert essentiellement les intérêts des actionnaires des multinationales ou autres intermédiaires. Le second modèle, c'est celui d'une agriculture paysanne familiale rémunératrice qui répond en premier lieu aux attentes de la population et donne la priorité à l'économie locale par rapport à l'exportation. Cette deuxième voie peut se réaliser par la mise en place de politiques agricoles inspirées du concept de la souveraineté alimentaire; c'est la réponse commune des organisations membre de La Via Campesina.

Pour Uniterre, syndicat paysan suisse membre de La Via Campesina, il est indispensable que ce concept s'applique également dans notre pays. Depuis 12 ans, nous en faisons la promotion dans différents milieux. Dans le cadre de la réforme de la politique agricole 2011, nous avons estimé qu'il fallait franchir un palier supplémentaire et envisager une reconnaissance institutionnelle. Ce processus est largement soutenu par La Via Campesina qui, lors de sa 5^e Conférence internationale d'octobre 2008 au Mozambique, a appelé ses membres à lancer des démarches pour élaborer des lois ou constitutions qui reconnaissent le droit à la souveraineté alimentaire.



Intégrer la souveraineté alimentaire dans notre Constitution serait un atout¹. Indéniablement pour les paysans et les consommateurs en Suisse, mais ce serait également un signal très fort envoyé à nos collègues sur le plan international puisque nous engagerions la dynamique dans les pays dit « industrialisés »² avec un texte aussi proche que possible de celui de La Via Campesina.

Le projet de nouvel article constitutionnel a pour objectif de promouvoir une production agricole indigène rémunératrice notamment par la présence de nombreuses personnes dans le secteur agricole. Pour envisager l'avenir de notre production agricole, il faut encourager l'installation des jeunes alors qu'actuellement tout est fait pour les dissuader. Nous voulons des conditions cadres pour que les filières interprofessionnelles soient plus efficaces et démocratiques, qu'elles gèrent les quantités et fixent des prix rémunérateurs d'un commun accord entre les différents échelons de la filière. Quant aux travailleurs

La souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire désigne le droit d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers.

La souveraineté alimentaire inclut:

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans et paysannes et des Sans terre à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM pour le libre accès aux semences et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysans et paysannes à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit.
- Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- Des prix agricoles liés aux coûts de production. C'est possible à condition que les Etats ou les Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- La participation des populations aux choix des politiques agricoles.
- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production alimentaire et l'alimentation. (*La Via Campesina*, 1996)



Natacha Porcher

agricoles, ils doivent jouir de conditions de travail harmonisées sur le plan suisse. Nous souhaitons que différentes formes juridiques d'exploitation soient reconnues et que les crédits étatiques soient accessibles aux exploitants agricoles sur la base de la viabilité de leurs projets et non seulement sur les critères actuels, discriminatoires, tels que la taille ou le type de production. En ce qui concerne les échanges commerciaux, nous voulons garantir le droit de se protéger des importations à trop bas prix. Quant aux consommateurs, ils doivent être informés des conditions de production; le principe de précaution doit être garanti dans les domaines touchant à l'environnement et à l'alimentation. Un accès aux semences doit être assuré à long terme pour les paysans, un accès toujours plus restreint par les accords internationaux que la Suisse a signés. Ces différentes orientations sont très largement inspirées des principes de La Via Campesina.

Il nous paraît indispensable de mettre l'agriculture et la souveraineté alimentaire à l'agenda citoyen. Une initiative

populaire remplirait parfaitement cette condition. La crise alimentaire a, pour un temps, rendu la population attentive à la question de l'alimentation. Les premiers contacts sont en cours pour construire des alliances. Notre projet de texte n'est pas définitif; il faut aujourd'hui susciter la discussion dans les cercles d'ami-e-s, dans les associations et les partis. Nous sommes prêts à prendre le temps avant de lancer l'initiative pour que le débat citoyen sur la souveraineté alimentaire prenne racine en Suisse. Comme étape intermédiaire, nous vous appelons à signer un « engagement citoyen pour la souveraineté alimentaire »³.

Parallèlement, nous poursuivrons nos activités pour faire vivre la « souveraineté alimentaire sur le terrain », par exemple par la promotion de projets concrets telle que l'agriculture contractuelle de proximité.

Valentina Hemmeler Maïga
Ingénieure agronome
Secrétaire syndicale Uniterre

¹ Le projet du texte de l'initiative populaire se trouve sur notre site www.uniterre.ch/Dossiers/politiqueAgricole.html

² Le Mali, la Bolivie, le Venezuela, l'Equateur, le Népal ont déjà ou vont intégrer ce concept dans leur législation.

³ www.uniterre.ch/Dossiers/politiqueAgricole.html

Pour en savoir plus

www.uniterre.ch

www.viacampesina.org

Détruire des mythes et nourrir les hommes

La crise alimentaire était aussi inattendue que la crise financière et la crise énergétique, c'est-à-dire éminemment prévisible. Depuis le début des années quatre-vingt, ces crises potentielles étaient décrites mais peu ou pas entendues. Le mythe néolibéral a rempli les comptes bancaires d'une minorité en affamant les ventres d'une majorité, préférant les profits à très court terme aux crises annoncées qui tardaient à venir. En 2007, le nombre de sous-alimentés a augmenté de 75 millions pour atteindre 923 millions après une décennie de stagnation. **Mais toute crise est aussi une opportunité. Et les opportunités existent pour une agriculture durable.**

La crise alimentaire est plurifactorielle, avec des causes aussi bien politiques, économiques, sociales, culturelles qu'écologiques. Ces dernières années, la demande en céréales s'est accrue plus rapidement que l'offre, et la diminution des stocks de céréales disponibles sur le marché a peut-être été un facteur déclencheur de la crise en faisant pression sur les prix. Les rendements en céréales ont crû de 1,1% par an, la population mondiale de 1,2%, tandis que la prospérité et la croissance urbaine, spécialement en Inde et en Chine, ont augmenté la demande pour la nourriture carnée, ajoutant à la pression sur les céréales: il faut 2 à 6 kg de céréales pour nourrir vaches, porcs ou poules et produire 1 kg de viande, de lait ou d'œufs.



Avec la croissance démographique, la croissance de la prospérité occasionne une progression annuelle de la demande de 1,6%. La demande en biocarburants serait responsable de 30% de l'augmentation du prix des céréales. L'aide publique au développement destinée à l'agriculture est en chute libre et est passée de 18% en 1979 à 3,5% en 2004, tandis que les objectifs du développement du millénaire oublient curieusement l'agriculture. Les changements climatiques contribuent à des sécheresses et inondations plus marquées: l'Australie, un des plus grands exportateurs de céréales, a subi 6 ans de sécheresse. La hausse des prix du pétrole a renchéri l'utilisation des tracteurs, le transport de la nourriture, la fabrication des engrais azotés, tandis que les sources de phosphate se tarissent. La spéculation s'est invitée: les investisseurs qui ont fui le marché américain se sont mis à spéculer sur les matières premières agricoles. Enfin, la politique protectionniste est de retour:



certains pays comme l'Inde et la Chine restreignent leurs exportations de céréales pour assurer la demande interne, touchant des importateurs comme le Bangladesh, l'Indonésie et la plupart des pays africains.

La sécurité alimentaire est un mythe imposé par le néolibéralisme. Basée sur la répartition mondiale des tâches, elle a provoqué la mainmise et l'appropriation d'une minorité de multinationales sur la production agricole et l'alimentation mondiale. La production d'aliments intensive et bon marché dans certains pays est censée satisfaire la demande des autres pays qui réservent leur production à des produits de rente. Cette vision fait fi des coûts écologiques et sociaux et ne respectent pas la souveraineté alimentaire où chaque pays vise l'autosuffisance, s'en remettant aux importations

uniquement en cas de nécessité, décide du type de produits et de la manière de les produire. La *révolution verte* a certes permis une augmentation de la production alimentaire mondiale, mais au détriment des ressources naturelles, de l'environnement et des petits et moyens paysans. La *révolution doublement verte* prônée par certains est une solution technique au profit de l'environnement. Mais elle doit être complétée par une approche plus globale pour que l'agriculture soit durable.

A l'instar du rapport du GIEC pour le climat, l'IAASTD (*International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development*) est un groupe d'experts qui s'est penché sur le thème de l'agriculture et du développement.

Le groupe a évalué les connaissances, les sciences et les technologies à disposition pour atteindre les objectifs de développement et de durabilité que sont la réduction de la faim et de la pauvreté, l'amélioration de l'alimentation, de la santé et des

On désigne sous le nom de «révolution agricole» et «révolution verte» des processus de transformation des modes de production dans les pays du Nord et du Sud visant une augmentation de la productivité, sans considération particulière pour l'environnement. La «révolution doublement verte» intègre la dimension environnementale mais n'est pas garante de justice sociale et de durabilité.

«RÉVOLUTION VERTE»

1. Nouvelles variétés (blé, riz, maïs, sorgho, millet) réagissant mieux que les anciennes aux engrais chimiques, courtes sur tige (pour éviter la verse) et souvent précoces (doubles récoltes annuelles).
2. Nouvelles variétés plus exigeantes en eau (pluie et/ou irrigation) + engrais chimiques.
3. Nouvelles variétés, génétiquement homogènes, plus vulnérables aux parasites, d'où importants traitements antiparasitaires (pesticides).
4. Variétés hybrides (maïs, millet, riz) doivent être renouvelées chaque année (création d'un marché captif).
5. La même variété ne s'adapte pas à n'importe quel milieu physique.

Logique d'affrontement entre le système de production et l'écosystème environnant, émetteur de parasites, mauvaises herbes et ravageurs des cultures visant à maximiser la production au détriment des ressources naturelles et de l'environnement.

«RÉVOLUTION DOUBLEMENT VERTE»

1. Gestion du sol (matière organique, élément nutritif).
2. Gestion de l'eau.
3. Gestion de l'agro-écosystème (système cultivé et système environnant), bandes écologiques.
4. Gestion variétale (diversité, rotation des cultures).

Logique d'intégration des différents composants de l'agrosystème visant à accroître leur production tout en garantissant la viabilité des ressources naturelles et de l'environnement, leur durabilité.



Natacha Porcher

moyens de subsistance ruraux, la durabilité sociale et environnementale. Le diagnostic est sans équivoque: pendant des décennies, l'agriculture s'est focalisée sur l'augmentation des rendements par les nouvelles technologies (irrigation, engrais, pesticides, variétés améliorées y compris OGM) avec un coût environnemental et social élevé, une persistance des problèmes de pauvreté, de malnutrition et de maladies chroniques (obésité, maladies cardio-vasculaires).

L'IAASTD estime que nous avons les connaissances pour résoudre de manière durable la faim et la pauvreté, même quand nous serons 9 milliards sur Terre. Les solutions résident dans une plus grande équité dans l'agriculture, en favorisant la formation, l'éducation et un transfert technologique dans les zones rurales, un accès équitable à la terre et à l'eau, une participation démocratique aux décisions concernant la gestion des ressources naturelles, l'accès à la terre, au crédit et aux marchés, les droits de propriété intellectuelle, les priorités commerciales et la protection de l'environnement rural, tout cela sans distinction de genre. Les agriculteurs doivent être avant tout récompensés pour leur travail par

des prix justes et équitables pour leurs produits.

Telle est l'opportunité offerte par la crise que nous traversons. Des exemples pratiques nous montrent déjà que les augmentations de productivité sont possibles sans engrais chimiques, en utilisant les connaissances agro-écosystémiques (engrais verts, associations de graminées et de plantes comme pièges à ravageurs et concurrentes de mauvaises herbes, technique «push-pull»). De même, des techniques simples de conservation des récoltes au niveau du petit producteur ont apporté une sécurité alimentaire, de meilleurs revenus, de nouvelles opportunités pour l'artisanat local, tout ceci pour le bien de la communauté.



Grégoire Raboud
Président des Verts valaisans

Sources

- Debora MacKenzie, «What price fore more food?», *New Scientist*, 14 juin 2008.
Rapport de l'IAASTD sur «Agriculture et développement», 2008: www.greenfacts.org/fr/agriculture-developpement/index.htm
Eric Holtz-Giménez, «Les cinq mythes de la transition vers les agrocarburants», *Le Monde diplomatique*, juin 2007.
Zentralamerika: mit Silos die Armut bekämpfen und Arbeitsplätze schaffen, DEZA/DDC, mars 2008.
«Sécurité alimentaire: une contribution du Sud au Sud. Des silos métalliques en figure de frigos», *DDC News*, juin 2008.

Les associations paysannes, une force nouvelle en République démocratique du Congo

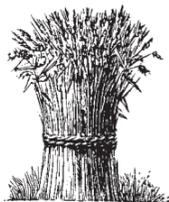
L'abbé Claude M'Bu travaille en République démocratique du Congo pour Caritas, l'organe technique de l'Eglise catholique en matière de développement et de protection sociale. Depuis longtemps, Caritas considère que le ménage agricole constitue la clé du développement. L'une des préoccupations de l'organisation est donc la suivante: comment aider les paysans à disposer de leurs propres moyens de production? Et comment aider ces ménages agricoles à s'organiser en associations afin de défendre leurs droits et favoriser l'agriculture de proximité? Le texte qui suit est une synthèse de l'intervention de Claude M'Bu lors de l'Université d'été et de la très intéressante discussion qui s'en est suivie.

La culture au Congo est essentiellement rudimentaire. Les gens n'ont que de petites parcelles de terre, et travaillent aux champs en se servant d'une houe ou de leurs mains. Comme il n'y a pas d'herbicide, les paysans doivent sarcler deux ou trois fois la terre. Le travail est donc très pénible, d'autant que la traction animale n'est pas très développée.

Les paysans devraient disposer de davantage de moyens, pour agrandir l'espace cultivable et obtenir une production plus importante. Or l'Etat n'a pas fait la preuve qu'il pouvait développer l'agriculture. Ce sont donc les associations locales, souvent appuyées par des ONG internationales, qui font face à ce défi. Et c'est aussi celui auquel s'attelle Caritas depuis plusieurs années.

RENDRE LES PAYSANS AUTONOMES

Prenons le cas du plateau de Batéké, où j'ai travaillé avec les paysans. Cette zone essentiellement rurale se situe en périphérie de la ville-province de Kinshasa. Selon nos enquêtes, les ménages agricoles y travaillent de manière individuelle et dispersée. A Caritas, nous avons encouragé ces ménages agricoles à se constituer en associations: organisations paysannes multiplicatrices de semences, ou organisations paysannes d'élevage, ou encore organisations paysannes de production agricole. Nous avons aidé les paysans du plateau de Batéké à se former dans la maîtrise des cultures. Nous les avons également accompagnés dans la commercialisation de leurs produits, l'idée étant de les rendre à terme autonomes et indépendants de Caritas. Afin



de promouvoir l'essor de l'agriculture au Congo, on voit aujourd'hui plusieurs ONG internationales appuyer de telles associations à travers le pays.

Les grands centres de consommation à travers le pays sont alimentés par les paysans qui, de manière dispersée ou ordonnée, sont regroupés en associations. Je suis convaincu que les associations paysannes doivent constituer une force pour développer l'agriculture en RDC, afin de favoriser l'agriculture de proximité et le ménage agricole. Cette agriculture crée des emplois à différents niveaux, de la production de la semence jusqu'à la commercialisation du produit agricole. N'oublions pas non

plus que ce sont les paysans qui nourrissent la population. Si les gens ne sont plus nourris, il y aura des émeutes, et ce ne sera pas sans graves conséquences sur le politique et bien sûr sur l'ensemble de la société. Il est donc urgent d'aider les associations qui travaillent aux côtés des paysans à gagner suffisamment de poids pour pouvoir peser sur la balance.

DÉVELOPPER LES SEMENCES CERTIFIÉES

Le grand problème pour l'agriculture de notre pays aujourd'hui, c'est d'avoir accès à des semences de qualité. En RDC, les agriculteurs ne peuvent recourir aux pesticides, faute de moyens. Ils n'ont pas non plus accès aux semences européennes, trop chères. Et même si les paysans congolais ont une parfaite connaissance des semences qu'ils utilisent, ils doivent cependant faire face à leur progressive

dégradation. A Caritas, avec le soutien du Service national des semences, nous les aidons à obtenir des semences certifiées, qui leur permettent de rentabiliser leurs surfaces cultivables grâce à des variétés qui offrent un rendement plus important. Ces semences certifiées sont des variantes locales améliorées, des semences de qualité, que les chercheurs locaux essaient de développer, en dépit du peu de moyens dont ils disposent.

En RDC, peu à peu, plusieurs organisations ont mis sur le marché ces variétés locales, avec des résultats positifs. Mais la grande question demeure: est-ce qu'après ça va continuer? Trop souvent, après la vente de leur production, les paysans n'ont plus de semences et se mettent en retard par rapport au calendrier agricole. A Caritas, notre objectif

est donc de mettre en place des stratégies visant à garantir la pérennité de ces activités, afin que les agriculteurs puissent mettre de côté les semences nécessaires.

Nous essayons par conséquent d'aider les paysans à apprécier eux-mêmes quelles semences utiliser et quelles pratiques agricoles adopter.

Par exemple, s'ils ont l'habitude de produire du manioc sur tant d'hectares pour tel rendement, nous leur proposons d'utiliser une nouvelle variété, qui n'est pas une semence importée mais produite localement et améliorée.



Natacha Porcher

Au Congo, les paysans sont en majorité des paysannes. Ce sont principalement les femmes qui vont aux champs et qui travaillent le sol. La culture étant essentiellement rudimentaire, elles travaillent à la main, avec une houe, et doivent sarcler le sol deux ou trois fois, ce qui rend leur travail très pénible. Ce sont également les femmes qui portent le poids du ménage.

VERS UN NOUVEAU PARADIGME

Ainsi, les femmes partent aux champs, puis rentrent faire la cuisine et s'occuper des enfants... Toute la question pour nous à Caritas est alors d'aider ces paysannes à disposer de leurs propres moyens de production.

Le tissu associatif agricole a un grand rôle à jouer dans notre pays. On doit non seulement se préoccuper de questions d'agriculture, mais aussi travailler à diminuer la pénibilité du travail qui repose sur les femmes, résoudre le problème des maternités trop précoces, de la polyga-

mie, etc. Un vaste chantier. Or si les associations en Afrique sont majoritairement composées de femmes, elles sont gérées par des hommes. Même minoritaires, mais ce sont eux qui ont le pouvoir... Ceci est un problème, car la femme se sent inférieure. Cependant, la place et le rôle des femmes au Congo est en train de changer peu à peu, à commencer par les villes, où les femmes se sont émancipées.

La priorité de notre travail aujourd'hui dans ce pays, c'est d'aider nos paysannes, et surtout nos paysannes, à devenir une force qui compte dans la société de demain.

Propos recueillis par Anne Kerisel

L'abbé Claude M'Bu est ingénieur agronome et directeur adjoint de Caritas RDC.



Natacha Porcher

Etre agricultrice en Suisse aujourd'hui

Désirée Thalman Kohli, agricultrice et éleveuse à Léchelles, dans le canton de Fribourg, nous a fait le plaisir d'animer un des ateliers de l'Université d'été, avec son confrère Gilbert Hirschi des Brenets. Elle a accepté de prolonger ce moment et d'expliquer aux lecteurs et lectrices du *Bulletin Vert* de quoi est fait le métier d'agriculteur aujourd'hui en Suisse.

Quelles sont vos activités à la ferme et hors de la ferme?

– Je m'occupe principalement des travaux dans les champs, de l'élevage des bovins et des porcs d'engraissement, ainsi que de la traite des animaux. Je consacre à mon métier de paysan entre 30 et 46 heures par semaine, suivant la saison et les travaux à effectuer. Je suis également responsable d'un projet de mise en réseau des surfaces de compensation écologique (SCE) selon l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE). Par ailleurs, je suis membre de la commission du Fonds suisse pour le paysage. Enfin et surtout, je suis mère de trois enfants de 12, 14 et 16 ans.

Pour quel type de production avez-vous opté?

– Nous avons choisi de faire de la production intégrée. Nous formons une communauté d'exploitation de cinq membres. Cette solution est un compromis, dans la mesure où il est impossible de mettre en place un type de production bio si tout le monde n'est pas convaincu de son utilité. En ce qui me concerne, j'essaie d'avoir le mode de vie le plus écologique possible. Par exemple, depuis le début de mes activités, j'utilise des médecines alternatives,

comme la phytothérapie, la spagyrie ou l'homéopathie, pour soigner les animaux. Dans notre communauté d'exploitation, nous essayons également d'appréhender de manière écologique les surfaces en utilisant des méthodes comme la jachère, les prairies extensives ou les bandes extensives, et en liant ces surfaces. Nous favorisons ainsi la flore et la faune sauvage, donc la biodiversité. Nous avons également créé le réseau SCE Léchelles-Montagny avec nos collègues voisins. Nous nous efforçons aussi d'utiliser les carburants de manière restreinte,



et nous consommons le plus possible des énergies renouvelables, comme le bois et le soleil. Nous essayons de conserver un cycle de production «fermé» ou régional.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans vos activités?

– La bureaucratie représente un sérieux obstacle: pour chaque branche d'activité (production laitière-fromagerie, élevage des bovins, engraissement des porcs label, culture du colza, du blé, de la pomme de terre, etc.) il faut remplir des formulaires, penser à tous les détails sans perdre de vue l'ensemble, et c'est plutôt compliqué... La société actuelle est exigeante envers nous autres agriculteurs, bien que nos modes de vie soient très différents... D'autre part, la vie privée et sociale des agriculteurs est souvent difficile à gérer: plusieurs générations tendent à cohabiter ensemble dans une même ferme, ce qui rend les choses plus compliquées et peut provoquer parfois des divorces ou au contraire des difficultés pour trouver un ou une partenaire.

De quelles aides bénéficiez-vous (subventions, paiement directs, etc.)?

– Les subventions sont des contributions payées selon un modèle général. Elles ne sont pas liées à un service ou à une prestation spécifique. Ce système de subventions a été abandonné dans les années 90. L'OFAG l'a remplacé par les paiements directs, qui sont octroyés pour des prestations dépendantes de plusieurs facteurs:

- l'exploitation doit avoir une surface minimale,
- sur laquelle il faut établir des surfaces de compensation écologique (7%),
- il faut mettre en place un bilan d'engrais, donc gérer un nombre de bêtes adapté à la surface agricole (ce que l'on appelle UGB: Unité gros bétail),
- il y a un taux minimal de main d'œuvre défini par les UMO (Unité de main d'œuvre standardisée),
- enfin, il existe des limites maximales pour la surface et le revenu.

On trouve deux types de paiements directs. Le premier type englobe les contributions par unité de surface exploitée et les contributions par bêtes élevées de manière respectueuse. Le deuxième concerne les prestations écologiques (la jachère florale, les prairies extensives, etc.) Personnellement, je pense que l'établissement de limites minimales pour les surfaces et les UMO, et de limites maximales pour les revenus et les surfaces est dangereux: en effet, une très petite exploitation peut énormément contribuer à la qualité écologique et paysagère de l'ensemble et remplir un rôle



Je fais un rêve: dans 20 ans, nous aurons compris que de tous les systèmes économiques, la production primaire est la base principale de chaque société. Nous ne construirons plus de nouveaux (et immenses) quartiers, et l'occupation de l'espace bâti sera au contraire optimisée. Chaque membre de la société bénéficiera d'une semaine de congé supplémentaire destinée à aider à entretenir le paysage (faucher des talus, entretenir des haies, construire ou consolider des murs en pierres sèches ou des bisses...). Les paysans seront fiers de fournir des prestations au service de la population et de la nature, et produiront une nourriture appréciée par les consommateurs, qui achèteront avant tout des produits locaux. Il est permis de rêver...

multifonctionnel. D'autre part, lorsqu'on a affaire à une grande exploitation, ou bien à une exploitation dont l'un des partenaires travaille à l'extérieur, il est considéré que le revenu maximal est dépassé. Par conséquent des travaux supplémentaires comme l'entretien du paysage, qui demandent souvent un investissement personnel important, ne sont pas rémunérés.

Que pensez-vous de l'instauration d'un salaire minimum pour les employés des exploitations agricoles? (Genève et Neuchâtel l'ont fait, alors que Vaud a refusé.)

– Ce salaire minimum existe aussi dans le canton de Fribourg. Il est à mes yeux absolument indispensable.

Et l'agriculture contractuelle?

– C'est une production de niche très importante, mais qui ne peut être mise en pratique pour toutes les exploitations de Suisse. Il faut étudier la situation de l'exploitation au cas par cas, examiner si elle se trouve à proximité d'une agglomération ou d'une ville, si ses produits peuvent être expédiés par voie postale ou par un autre moyen logistique... Une ferme avec un volume de production important ne peut pas forcément vendre toute sa gamme par cette voie directe.

En France, les paysans se regroupent, notamment dans des structures telles que le GAEC (Groupement agricole d'exploitation commune) et le CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole). Quid de la Suisse?

– En Suisse, ce genre de regroupement existe déjà depuis longtemps. Prenons comme exemple le «cercle de machines» (*Maschinenringe*) en Suisse alémanique ainsi que les coopératives de constructions agricoles ou, à plus petite échelle, les communautés d'exploitation ou les écuries communes des paysans.

Gagnerait-on à se fédérer plus?

– Oui, car ainsi on peut partager investissements et coûts d'entretien.

Qu'est-ce que la fin du contingentement du lait en 2009 va changer? Cela aura-t-il une incidence sur la qualité des produits?

– Il faut absolument que les paysans s'organisent vis-à-vis des acheteurs de lait, surtout en ce qui concerne le lait industriel. Chaque paysan a ou aura des droits de livraison dictés par le marché.

Cependant la production de lait ne se règle pas d'un jour à l'autre: les paysans travaillent avec des êtres vivants, au sein d'une nature imprévisible... En ce qui nous concerne, nous avons abandonné le contingent il y a deux ans, mais notre lait est transformé en Gruyère AOC, qui



Natacha Porcher

Histoire de petites graines, ou le mariage improbable du chou et de la rose

Il était une fois un agriculteur qui n'avait plus le droit de ressemer ses graines. Il était donc obligé d'en acheter de nouvelles auprès d'un semencier. Cette absurde fable moderne reflète malheureusement la situation de la plupart des agriculteurs dans le monde. Elle pose deux questions fondamentales, celle de l'accès aux semences et celle de la préservation de la biodiversité.

Les premiers agriculteurs semaient des plantes sauvages venant du réservoir biologique naturel. Ils ne gardaient que les plantes qui germaient la première année et ne récoltaient que celles qui arrivait à maturité au même moment. C'est ce qu'on appelle le phénomène de domestication. Le métier se développant, les agriculteurs récoltaient leurs plantes, choisissaient les plus belles, gardaient les graines et les ressemaient. C'est la sélection massale. Cette technique a permis de développer des milliers de variétés, qui étaient toutes adaptées à leur région. En montagne, les plus belles plantes de chou n'étaient pas les mêmes qu'au bord de la mer. Cette richesse de variétés, créée par le travail de milliers d'agriculteurs-sélectionneurs pendant des siècles, représente aujourd'hui un immense patrimoine commun à l'humanité.

Puis il y eut, il y a une vingtaine d'années, l'avènement des OGM, une nouvelle technique qui consiste à franchir la barrière des espèces, des genres, des familles et des règnes. En effet dans la nature, si un cheval peut avoir un petit avec une ânesse, ce dernier, le mulet, sera stérile. Or si on fait l'analogie avec les OGM, on peut «croiser» un cheval avec un cygne et avoir ensuite une descendance fertile. Chez les plantes, le maïs est un bon exemple. Il a été mélangé avec une bactérie (*Bacillus thuringiensis*) pour produire une toxine tueuse de chenilles. Ces gènes ont été brevetés. Pour pouvoir ressemer ou créer une nouvelle variété, des royalties doivent être payées à l'entreprise obtentrice. Aujourd'hui Syngenta et Monsanto sont les deux multinationales leaders sur ce marché, qui ont privatisé une partie du patrimoine de l'humanité.

Les termes du débat sont simples: veut-on rendre le MacDo bio ou ne veut-on tout simplement plus de MacDo?

Considère-t-on que l'agriculture est une industrie comme une autre, qu'il faut rendre plus propre, ou préfère-t-on un modèle alternatif d'agriculture paysanne? Ce dernier a bien des avantages. Il prend en compte le caractère multifonctionnel de l'agriculture: production de nourriture reflétant la diversité culturelle; occupation décentralisée du territoire; protection de l'environnement; maintien d'espaces de loisirs; lutte contre les inondations, les avalanches, les incendies, etc.

Le modèle d'agriculture paysanne intègre aussi le principe de souveraineté alimentaire, ne considérant pas les produits agricoles seulement comme des pourvoyeurs de devises, mais plus fondamentalement comme l'alimentation de la population locale, produite localement. Une vision qui ne peut s'envisager qu'à travers la solidarité avec tous les paysans.

Pour que l'agriculture respecte les critères économiques, environnementaux et sociaux, nous devons établir des règles qui permettent à l'agriculteur de rester maître de ses semences. En effet, s'il est indispensable de poursuivre et de financer les recherches pour l'amélioration variétale, ceci ne doit pas se faire au prix d'une confiscation et d'une privatisation du travail de sélection, effectué par des générations d'agriculteurs. Nous devons nous battre pour préserver et diversifier notre patrimoine commun!



Christian Bavarel
Jardinier
Député au
Grand Conseil GE



Mathilde Captyn
Députée au
Grand Conseil GE

est un produit recherché actuellement sur le marché. Les droits de livraison nous obligent donc à produire un lait de bonne qualité. Si la qualité exigée n'est pas atteinte, nous subissons des déductions sur le prix de vente, allant jusqu'au refus de droit de livraison. Or comment définir clairement l'expression «qualité»? Est-ce que ce sont seulement les cellules ou l'absence de microbes indésirables qui la régissent? A mon avis, il existe beaucoup d'autres paramètres à prendre en compte pour définir la qualité de ce produit, comme l'affouragement de la vache ou encore le chemin de transport.



il représenter un débouché pour les paysans, voire une reconversion?

– Les parcs naturels régionaux sont un outil idéal pour valoriser les produits du terroir. Les paysans en sont des acteurs très importants: ils produisent de la matière première comme la nourriture, ils entretiennent le paysage, ils peuvent offrir des services supplémentaires comme l'hébergement ou autres activités touristiques... Ces parcs favorisent un développement doux en respectant nos principales sources de vie, c'est-à-dire la nourriture et le paysage. Ces circuits régionaux nous permettent ainsi de «penser globalement et agir localement».

Entretien: Fabienne Knapp

Que pensez-vous des parcs naturels régionaux, on pense notamment au projet transfrontalier du parc du Doubs? Cela peut-

L'agriculture contractuelle, une solution durable et équitable

L'Agriculture contractuelle de proximité (ACP) se réfère à une relation contractuelle entre des producteurs agricoles et des consommateurs qui permet de définir ensemble: **quoi, comment, combien, à quel prix et sous quelle forme la production doit être produite et livrée.** La proximité répond à la volonté de diminuer les transports, faire vivre durablement des entreprises locales, diminuer les intermédiaires et surtout donner la possibilité aux producteurs d'obtenir une rémunération équitable en relation avec le travail fourni, basée sur une plus-value plus importante que ce que propose le commerce traditionnel.

Ces initiatives d'Agriculture contractuelle de proximité ont plusieurs objectifs:

1. Défendre le concept de la souveraineté alimentaire selon la définition suivante: «La souveraineté alimentaire est le droit d'une population, d'une région, d'un pays ou groupe de pays à définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La priorité est donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. Les paysans et paysannes ont le droit de produire des aliments et les consommateurs ont le droit à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production.»

2. Donner la priorité à la production de proximité produite dans l'optique d'une agriculture durable, selon le respect des normes économiques, sociales et environnementales.

3. Fixer des prix équitables liés aux coûts de production et de transformation, assurant une juste rémunération des personnes travaillant sur le domaine agricole et permettant au plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder au métier.

4. Favoriser le rapport direct entre le producteur et le consommateur, en mettant en place un échange non seulement commercial mais aussi d'information sur l'origine du produit et son mode de production.

Actuellement, il existe 21 initiatives ACP en Suisse romande. Certaines sont âgées de plus de vingt ans comme *La Clef des champs* dans le Jura ou *Les Jardins de Cocagne* à Genève. Depuis 2003, de nouveaux projets ont germé tels *L'Affaire TourneRêve*, *Le Jardin potager*, *L'Agrihotte*, *Le Lopin bleu* ou *Le Panier à 4 pattes*.

Elles concernent plus de 70 exploitations agricoles et environ 4200 contrats passés avec des consommateurs, dont 2200 impliquent une livraison hebdomadaire. Les familles étant fortement présentes dans ces initiatives, on peut estimer qu'elles approvisionnent régulièrement environ 7500 personnes en Suisse romande, soit 0,5% de la population. Ce chiffre est en rapide évolution car on constate un taux élevé de nouvelles initiatives: en moyenne trois chaque année depuis 2004.

L'ACP est un nouveau mode de consommation et une nouvelle vitrine pour l'agriculture locale et elle ne semble pas concurrentielle mais bien complémentaire des autres modes de vente directe. D'après différents avis de producteurs, elle ne viderait pas les marchés hebdomadaires ni les magasins à la ferme car elle s'adresserait à un nouveau public constitué plutôt de familles d'actifs urbains. Celles-ci ne trouvaient pas le temps de s'approvisionner en direct et étaient jusque là plutôt clientes de la grande distribution. L'ACP est ainsi un nouveau mode de consommation pour un nouveau public et, au-delà de l'agriculture, elle peut stimuler l'intérêt du consommateur pour les artisans du secteur alimentaire travaillant avec les agriculteurs et les produits locaux: bouchers, boulangers, restaurateurs, traiteurs, etc. Ainsi, entre les agriculteurs en ACP et les artisans alimentaires, les complémentarités semblent plus grandes que les éventuelles concurrence.

Pour les consommateurs, l'ACP est un moyen pratique de se fournir en produits agricoles mais, pour beaucoup, c'est aussi l'occasion de changer leur rapport à l'ali-

mentation en favorisant la proximité et la saisonnalité des produits, ce qui suppose souvent une adaptation non négligeable des habitudes culinaires. Par ailleurs, la réflexion porte aussi souvent sur des aspects sociaux et environnementaux qui peuvent pousser les comportements innovants tant chez les consommateurs (covoiturage, compostage à la maison, nouveaux rapports de voisinage) que chez les agriculteurs (énergies renouvelables, récupération de l'eau de pluie, plantation de haies, nouveaux moyens de communication, etc.).

Selon la structure de l'initiative ACP, les consommateurs sont impliqués à des degrés divers dans la création et la gestion de l'initiative. Certaines initiatives sont entièrement organisées par des consommateurs pour des tâches comme la comptabilité, les livraisons, etc. Pour d'autres, les consommateurs prennent part activement aux travaux agricoles sur l'exploitation, permettant ainsi une meilleure compréhension des enjeux et des aléas de l'agriculture. Ainsi l'ACP représente donc tour à tour un outil de vente, de solidarité et d'innovation qui correspond bien aux nouveaux besoins d'interaction et de valorisation du savoir-faire du consommateur dans les actes d'achat et de consommation, connu sous le terme de «*empowerment*».

Par l'ACP, l'intelligence collective des consommateurs est mise à leur profit et au profit des agriculteurs. La somme des compétences apportées par les consommateurs permet à l'agriculteur de se décharger de tâches coûteuses en temps – qui lui sont parfois moins familières qu'elles ne le sont pour les consommateurs – pour se concentrer sur l'activité de production au cœur de son métier. Pour les consommateurs, leur volontariat dans ces tâches n'est pas perçu comme une forte contrainte car elles relèvent souvent d'une compétence exercée professionnellement ou dans d'autres activités. L'ACP utilise donc des compétences collectives que les consommateurs acceptent de fournir volontaire-



Natacha Porcher

ment pour une activité valorisante par sa dimension économique mais aussi et surtout par ses fonctions sociales et naturelles.

Afin de renforcer le mouvement de l'ACP en Suisse, Uniterre et Agridea ont initié la création d'une fédération. Elle a comme objectifs de coordonner, de promouvoir et de créer de nouvelles initiatives locales. La coordination visera à ce que la diversité des initiatives ne conduise pas à la dispersion du mouvement, à favoriser une mise en commun de l'information et à éviter que des initiatives commerciales ne puissent se réclamer du concept ACP. Information et promotion viseront à réunir et diffuser des données fiables sur le mouvement. L'essaimage permettra de faire profiter d'autres producteurs et consommateurs d'un conseil personnalisé utilisant le réseau de compétence et d'expérience.



Nicolas Bezençon
Secrétaire de la FRACP
et secrétaire syndical Uniterre

La Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP)

Le 17 avril 2008, quelque quatorze initiatives romandes se sont formées en fédération. Toutes partagent des relations directes entre producteurs et consommateurs. Ce lien, rendu possible par la proximité des acteurs, permet d'améliorer les échanges entre les travailleurs de la terre et ceux qui désirent accéder à ses produits.

La fédération a rédigé une Charte dont l'essentiel est fondé sur le principe de la *souveraineté alimentaire*.

Le but de la fédération est l'information mutuelle, la promotion commune, les échanges d'expériences tant entre producteurs qu'entre consommateurs.

Pour en savoir plus

www.acpch.ch

Quelques sites à consulter

Genève

www.cocagne.ch
www.affairetournerreve.ch
www.charrotons.org
www.cueillettes.org
www.lesaresetvous.ch
www.paniera4pattes.ch
www.vergers-epicure.ch

Vaud

www.lagrihotte.ch
www.lejardinpotager.ch
www.lesjardinsduflon.ch
www.lumiere-des-champs.ch
www.taulard.ch

Valais

www.panierdubuisse.ch

Fribourg

www.notrepanierbio.ch

Neuchâtel

www.lopinbleu.ch
www.fontaine-andre.ch

Jura

www.clef-des-champs.ch
www.saveurs-de-saisons.ch

Proximité, traçabilité, qualité, équité

Depuis 1997, c'est un conseiller d'Etat écologiste qui est en charge de l'agriculture dans le canton de Genève. Robert Cramer nous offre une contribution en forme de bilan, qui montre qu'une **politique agricole cantonale verte est possible.**

Tout d'abord une mise au point. Genève, deuxième plus petit canton de Suisse, consacre environ la moitié de son territoire à l'agriculture, ce qui en fait (proportionnellement!) un des plus grands cantons agricoles du pays. Au-delà des marchés de niche où l'agriculture genevoise joue les premiers rôles – élevage de bisons ou culture de cardon épineux –, les cultures maraîchères (la plus grande production de tomates de Suisse provient de Genève) ou viticoles revêtent une réelle importance, sans parler des grandes cultures et de l'arboriculture.

LE FUTUR MAGISTRAT VERT OCCUPE LES BUREAUX DU MAGISTRAT VERT

C'est dans ce contexte d'une véritable culture agricole (également au sens *social* du terme) qu'est intervenue, le 17 avril 2001, la journée internationale des luttes paysannes. Cette journée d'action a pris la forme, à Genève, de revendications centrées sur la souveraineté alimentaire, qu'une délégation d'agriculteurs et de syndicalistes agricoles, conduite par Fernand Cuche, se sont chargées de faire valoir en se rendant dans les bureaux du conseiller d'Etat en charge de l'agriculture. Il s'agissait de lui remettre un cageot de denrées locales pouvant être conservées, telles que des pommes ou des pommes de terre, à l'appui d'une revendication: la création en milieu urbain d'emplacements, congélateurs collectifs ou aménagements de cuisine, permettant de conserver les aliments. Le but de cette action était de favoriser des réseaux ville-campagne, aussi bien pour permettre la vente directe, et par là-même améliorer le revenu des agriculteurs, que pour voir les citoyens retrouver une maîtrise de leur consommation et développer des liens de solidarité avec une agriculture de proximité.

A la suite de ce premier échange, il est apparu que si le but recherché devait être soutenu par la collectivité publique, les moyens d'action devaient encore faire l'objet d'une réflexion. C'est ainsi qu'est

né un groupe de travail informel «Souveraineté alimentaire», présidé par le magistrat, associant représentants des syndicats agricoles, milieux professionnels, syndicats ouvriers, association de consommateurs et administration.

UN LABEL «GENÈVE RÉGION – TERRE AVENIR» ET UNE LOI

Dans un premier temps, le groupe de travail s'est efforcé d'avoir une meilleure connaissance de l'agriculture genevoise, grâce à des enquêtes et des études produites sous la responsabilité de chacun de ses membres. Ainsi, la Fédération romande des consommateurs a fait un sondage sur les attentes des consommateurs, les associations agricoles réalisé une enquête sur la perception et les attentes des agriculteurs, l'administration conduit des études sur les perspectives de l'élevage dans la région genevoise, pour ne citer que quelques exemples. Cette réflexion s'est concrétisée par un certain nombre d'actions, les plus importantes étant la création d'un label et la rédaction d'un projet de loi.

Le label «Genève Région-Terre Avenir» (GRTA) est la propriété de l'Etat de Genève. Il est délivré sur la base d'un cahier des charges adopté en fonction des différents produits alimentaires mais qui repose toujours sur un certain nombre de principes.

Tout d'abord, les principes de *proximité* et de *traçabilité*. Comme l'implique l'idée même de souveraineté alimentaire, les produits doivent provenir de Genève ou des environs immédiats, une provenance attestée par une étiquette qui renseigne les consommateurs non seulement sur l'origine (lieu de production, nom du producteur) mais aussi sur la variété, le type de culture (bio, hors sol, etc) et la composition s'agissant de produits transformés.

Ensuite, les principes de *qualité* et d'*équité*. La qualité, c'est bien sûr la garantie d'une culture sans OGM, la fraîcheur du produit de saison, et la garantie d'un contrôle des qualités promises (notamment bio). L'équité, c'est la garantie que le contrat type de travail pour les

travailleurs agricoles, particulièrement rigoureux à Genève, et les conventions collectives sont respectés et que l'on recherche une rémunération équitable du producteur.

La loi, entrée en vigueur en 2005, reprend ces principes en donnant les moyens de financement. Elle ajoute un certain nombre d'exigences de respect de l'environnement, de biodiversité et de respect des espèces animales; le soutien à des projets innovants (agriculture contractuelle) est expressément mentionné.

UN PREMIER BILAN

Aujourd'hui, le label GRTA est largement adopté par les producteurs et se trouve non seulement sur les marchés, mais aussi dans la plupart des grandes surfaces. L'agriculture contractuelle (réseaux ville-campagne) se développe et les conditions sociales sont respectées. Dès 2009, une attention particulière sera portée sur un certain nombre d'actions prévues par la loi en matière de communication et de promotion de l'agriculture de proximité dans la restauration ainsi qu'après des collectivités locales. Il s'agira d'insister encore plus sur les valeurs sur lesquelles repose la loi. Un plus grand élargissement à la société civile de la commission chargée du suivi devrait y contribuer.



Robert Cramer
Conseiller d'Etat
et conseiller aux Etats GE

Pour en savoir plus

www.terre-avenir.ch

Loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05): www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_M2_05.html
Règlement d'application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05.01): www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_M2_05P01.html

Abonnez-vous!



Je m'abonne

M. M^{me}

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Tél. _____

Courriel _____

abonnement 6 numéros (1 an) à 25 francs

abonnement de soutien à 100 francs

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 13-14

J'offre un abonnement

à M. M^{me}

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Tél. _____

Courriel _____

abonnement 6 numéros (1 an): 25 francs

Adresse de facturation:

M. M^{me}

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Tél. _____

Courriel _____

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 13-14